



**Animateur référent**

Agathe PENANT  
TERRES INOVIA  
01.30.79.95.25  
a.penant@terresinovia.fr

**Animateur suppléant**

Guy ARJAURE  
TERRES INOVIA  
05.46.07.38.28  
g.arjaure@terresinovia.fr

**Directeur de la publication**

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

**BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme**

**Abonnez-vous sur [www.chambre-agriculture-normandie.fr](http://www.chambre-agriculture-normandie.fr)**

*Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffusées attribués au financement du plan Ecophyto2.*

**L'essentiel de la semaine**

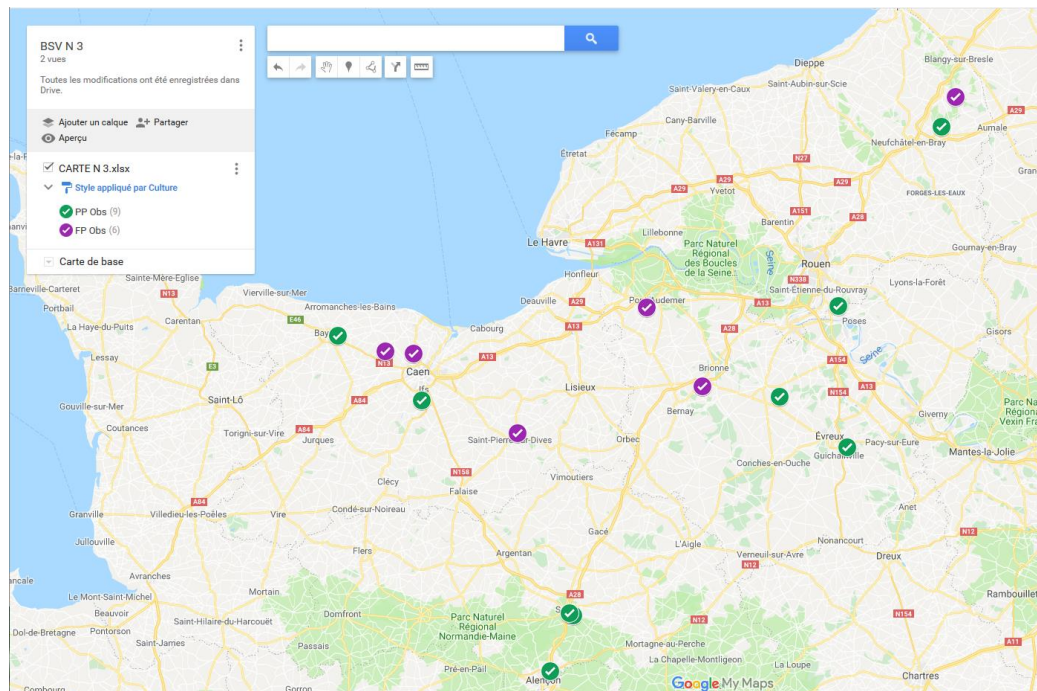
Les cultures de printemps sont levées et atteignent le stade 1-4 feuilles. La surveillance reste de mise sur thrips et sitones.

**Le réseau d'observation**

Le réseau se compose actuellement de 9 parcelles de pois de printemps et 6 parcelles de féveroles de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur l'ensemble de ces parcelles.

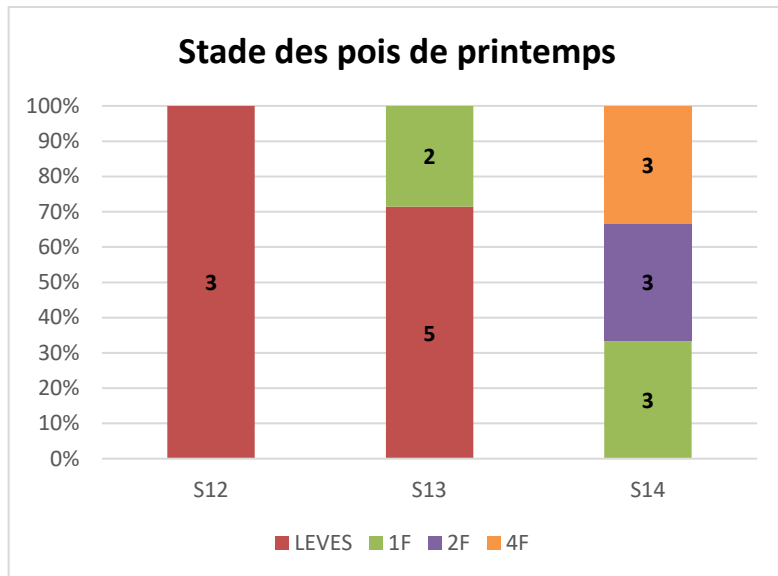
**Parcelles observées cette semaine**



## Pois de printemps

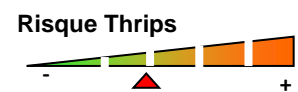
### Stades

Les pois de printemps sont entre le stade 1 feuille et 4 feuilles pour des semis entre mi et fin février.



Stade 4 feuilles – source Terres Inovia

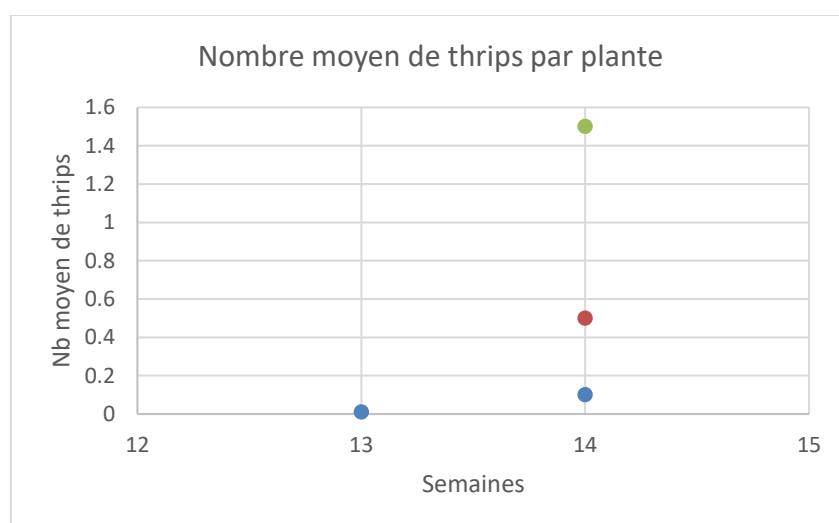
## Thrips du lin et des céréales (*Thrips angusticeps*)



### Observations

La présence de thrips est observée sur trois parcelles de pois de printemps, à la note de 0.1, 0.5 et 1.5 thrips en moyenne par plante.

La pression thrips a augmenté depuis la semaine dernière au profit d'un temps sec et doux.



### Période de risque

**Pois de printemps** : la période de risque pour le thrips s'étend de la levée au stade 6 feuilles. Il n'y a plus de risque au-delà de ce stade.

**Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :**

DRAAF Haute et Basse-Normandie, APPRO VERT, CA27, CA76, CA61, COOPERATIVE DE CREULLY, FREDON Basse Normandie, FREDON Haute Normandie, LEPICARD AGRICULTURE

Il n'a jamais été observé de dégât de thrips sur **féverole de printemps**.

### Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **en moyenne un thrips par plante** sur un comptage de 10 plantes par parcelle.

Toutefois le thrips, même en grand nombre, n'engendre des dégâts importants que si les pois ont une levée lente liée notamment à de mauvaises conditions climatiques.

### Analyse de risque

**Le risque est faible à moyen pour les pois de printemps.**

Les parcelles de **pois de printemps** sont dans la période de risque. Le retour d'averses devient moins favorable à leur activité.

Les parcelles de pois de printemps devront faire l'objet d'une surveillance de la présence de thrips jusqu'au stade 6 feuilles, en particulier en cas de retour d'un temps plus sec.

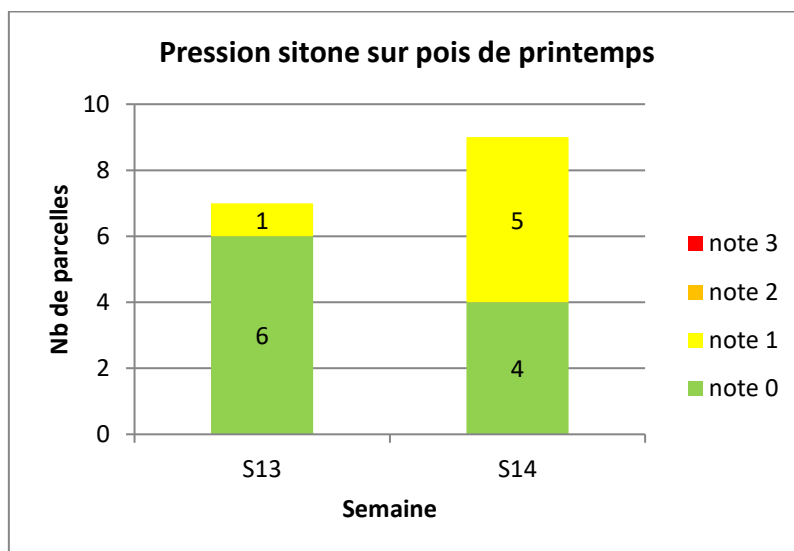
### Sitone du pois (*Sitona lineatus*)



### Observations

La présence de sitones est observée sur 5 parcelles de pois de printemps, à la note de 1 (1 à 4 morsures par plante).

La pression sitone a augmenté depuis la semaine dernière.



### Période de risque

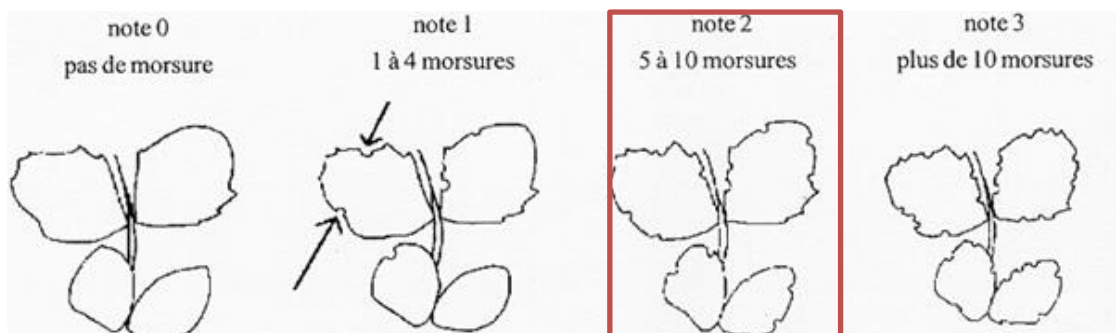
La période de risque pour le sitone s'étend **de la levée au stade 6 feuilles**.

### Seuil indicatif de risque

**Sur pois de printemps**, le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **5 à 10 encoches** par plante sur les premières feuilles pour le pois de printemps.

**Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :**

DRAAF Haute et Basse-Normandie, APPRO VERT, CA27, CA76, CA61, COOPERATIVE DE CREULLY, FREDON Basse Normandie, FREDON Haute Normandie, LEPICARD AGRICULTURE



## Analyse de risque

### Le risque est moyen.

Les parcelles de **pois de printemps** sont dans la période de risque. Néanmoins, le retour d'un temps pluvieux devient moins favorable à l'activité de ces insectes.

Les parcelles de pois printemps devront faire l'objet d'une surveillance de la présence de sitones jusqu'au stade 6 feuilles, en particulier en cas de retour d'un temps plus sec.



Sitone sur pois de printemps – Source Terres Inovia

## Autres ravageurs

La présence d'oiseaux est signalée sur 2 parcelles de pois de printemps.

## Maladies du pois protéagineux

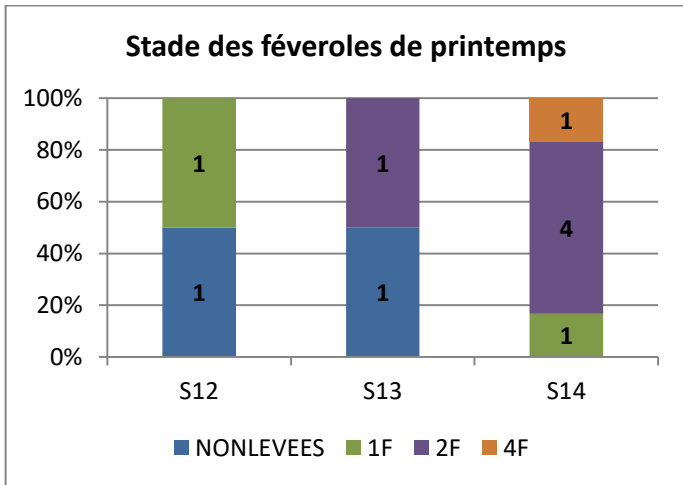
Aucune maladie n'est signalée sur les parcelles de pois de printemps suivies au sein du réseau.

## Féveroles de printemps

### Stades

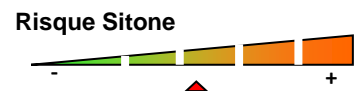
Les **féveroles de printemps** sont entre les stade 1 feuille et 4 feuilles pour des semis réalisée durant la troisième décade de février.





Stade 4 feuilles – source Terres Inovia

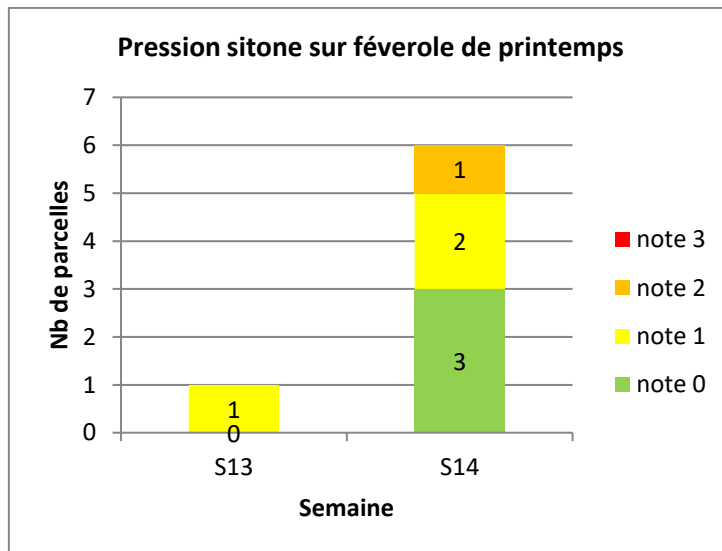
## Sitone du pois (*Sitona lineatus*)



### Observations

La présence de sitones est observée sur 3 parcelles de féveroles de printemps, à la note de 1 (1 à 4 morsures par plante) pour 2 parcelles, et la note de 2 (5 à 10 morsures par plante) pour une parcelle.

La pression sitone a augmenté depuis la semaine passée.



### Période de risque

La période de risque pour le sitone s'étend de la levée au stade 6 feuilles.

### Seuil indicatif de risque

Sur **féverole de printemps**, le seuil de risque est atteint lorsque toutes les feuilles portent des encoches.

### Analyse de risque

Le risque est moyen.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Haute et Basse-Normandie, APPRO VERT, CA27, CA76, CA61, COOPERATIVE DE CREULLY, FREDON Basse Normandie, FREDON Haute Normandie, LEPICARD AGRICULTURE

Les parcelles **de féveroles de printemps** sont dans la période de risque. Néanmoins, le retour d'un temps pluvieux devient moins favorable à l'activité de ces insectes.

Les parcelles de féveroles de printemps devront faire l'objet d'une surveillance de la présence de sitones jusqu'au stade 6 feuilles, en particulier en cas de retour d'un temps plus sec.

## Maladies de la féverole

Aucune maladie n'est signalée sur les parcelles de féveroles de printemps suivies au sein du réseau.

**Prochain BSV le 10 avril 2019**

**Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :**

DRAAF Haute et Basse-Normandie, APPRO VERT, CA27, CA76, CA61, COOPERATIVE DE CREULLY, FREDON Basse Normandie, FREDON Haute Normandie, LEPICARD AGRICULTURE